

Compte-rendu du Conseil de la Vie Sociale du 09/10/23

Début de la séance à 15h10

Présents :

- | | | |
|---------------------------------|----------------|-------------------------|
| - Mme Duret A-M
(Présidente) | - Mr Drillaud | - Mr Grangereau |
| - Mr Alletru | - Mr Grolleau | - Mme Remaud |
| - Mr Blanchard | - Mr Bouhier | - Mr Gaudineau |
| - Mme Arnoux | - Mr Grassin | - Mr Pelletier T |
| - Mme Pelletier Lucette | - Mme Quechon | - Mme Pelletier R |
| - Mme Valin | - Mme Martin | - Mme Robin J |
| - Mme Delhummeau | - Mr Picher | - Mme Robin N |
| - Mme Charpentier | - Mr Boucher | - Mme Baudouin |
| - Mme Faivre | - Mr Chéssé | - Fille de Mme Boutet |
| - Mr Rivière | - Mme Coulais | - Fille de Mme Baudouin |
| - Mr Rambaud | - Mme Colange | - Noémie |
| | - Mlle Billaud | - Dominique |

Réunion des familles :

La réunion des familles a eu lieu un samedi cette année. Les familles « retraitées » ont émis le souhait de venir en semaine plutôt que le samedi.

Il pourrait être intéressant de revoir la communication, afin que tout le monde soit informé de la date de la réunion et de ce en quoi elle consiste. Les informations peuvent être transmises par le biais des boîtes aux lettres, par mail, sur le site internet de la résidence ou encore affichées sur les portes d'entrées.

Il faudrait faire deux réunions par an : une en janvier et une en septembre.

Une proposition a été faite : faire une réunion mais deux séances (une en semaine et l'autre un samedi). Les familles peuvent ensuite s'inscrire selon leurs disponibilités. Un compte-rendu sera ensuite diffusé sur le site internet. La réunion de janvier sera organisée de cette façon.

Travaux :

Le début des travaux est prévu pour le mois de janvier 2024. Ils ne débuteront pas avant qu'une solution ne soit trouvée pour le parking du personnel. Le parking à l'arrière de la résidence sera réservé aux familles. Il sera interdit de stationner devant la résidence, car cet espace sera réservé au matériel de chantier ainsi qu'aux ambulances.

Deux idées ont été proposées. Le stationnement des employés pourrait se faire sur le parking du parc du château ou bien sur le parking au-dessus de la grotte. Ces idées sont encore à l'étude.

Les travaux de la salle à manger dureront environ 1 an, et la superficie de la salle sera doublée. L'usage et l'aménagement de celle-ci n'ont pas encore été définis. La mise en place du Copil travaux devrait bientôt avoir lieu afin de réfléchir aux différents aspects des travaux et aux aménagements qui doivent être mis en place.

Une question se pose : le salon des familles doit-il rester là où il est malgré le manque de place ou doit-il être déplacé dans la salle à manger ?

Les résidents évoquent régulièrement des bouchons en sortie de table, ce qui devient problématique lorsque certains tombent. Une proposition est faite, celle créer des zones. Le service du repas se ferait de façon légèrement décalée, et ainsi la sortie de table se ferait elle aussi de façon décalée. Il est difficile de trouver une solution qui convient à tous. Les résidents sont favorables à l'attente mais disent que c'est difficilement faisable car certains voudront passer malgré tout.

La tolérance est le mot d'ordre, une tentative sera effectuée dans les prochaines semaines afin de réévaluer. Il n'y a aucun vote contre la tentative.

Commission menus :

La commission menu a lieu toutes les 8 semaines, la prochaine sera le 10 octobre. Elle sert à faire le point sur les menus, à discuter de ce qui doit être amélioré, à étudier les menus de la prochaine période.

Les résidents, le personnel de Restoria, la diététicienne de Restoria, ainsi que les membres du personnel sont invités à y assister.

Les menus sont mis sur le site internet à la semaine et au jour.

Il y a parfois des problèmes de changement de menus. Ceux-ci peuvent être dus aux commandes, aux livraisons ou à des échanges avec l'école. Il faut établir si c'est fréquent et essayer de faire en sorte que cela arrive de moins en moins souvent. Il faudrait également établir un suivi des changements.

Il faut revoir dans le règlement combien de temps à l'avance les familles doivent réserver pour déjeuner sur place. Il est rappelé qu'il ne faut pas hésiter à venir en parler s'il y a une situation particulière par rapport aux déjeuners avec les familles (trop nombreux, période particulière).

Règlement de fonctionnement :

Il n'y a pas de points à modifier dans le règlement de fonctionnement.

Les multiprises sont interdites à cause du risque d'incendie. Cela devrait être précisé sur le site internet.

Rester dormir dans la chambre d'un résident n'est toujours pas autorisé. En cas de situation exceptionnelle, l'autorisation peut être donnée par la direction. Pour l'assemblée, c'est normal et ne devrait pas être modifié mais il faut juste le préciser.

Repas de Noël :

Question : le repas avec de Noël avec les familles a-t-il lieu sur place ou dans la salle des fêtes ? Les familles ne sont pas invitées à Noël cette année.

Présentation du site :

Voici le lien du site : residence-bellevue.fr

Le site internet sert à faire remonter les informations et à publier des articles. Certains résidents ne souhaitent pas apparaître sur le site.

Fête de la résidence :

Il pourrait être intéressant de réunir familles et résidents lors d'une fête de la résidence. Celle-ci pourrait avoir lieu au mois de juin, dans une salle des fêtes.

Projets d'animation :

Il y a eu des nouveautés cette année en termes d'animation, telles que les sorties piscine, le relai des assistantes maternelles, la braderie, les veillées et les repas avec les veilleuses. D'autres sont prévues pour l'année 2024, par exemple le projet de livre audio avec une école du village.

Questions/commentaires :

La TV ne fonctionne pas le matin, c'est brouillé. Est-ce un problème d'antenne défaillante ?

Mr Quechon souligne qu'au travers de tout ce qu'il se passe dans le monde, les résidents sont bien nourris, bien logés, bien soignés et qu'il n'est pas permis de se plaindre.

Jusqu'où sera agrandie la salle à manger ? Elle sera agrandie vers l'extérieur, jusqu'au bâtiment carré, au premier tilleul.

Il faudrait afficher les plans des travaux. Cela sera fait au mois de janvier.

Il faudrait créer un espace de communication pour afficher les plans de travaux et autres informations particulières, dans un lieu de passage. Celui-ci serait à destination des familles et des résidents. Les plans des travaux seront décrits sur le site. Pour toute information importante, la direction peut répondre aux questions.

La question sur la possibilité de mettre un miroir à la sortie de l'EHPAD a été posée. La réponse de la mairie reste négative.

Fin de séance 17h.